



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU 1/12/2021 AU 19/04/2022

---

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent aux prestations d'hébergement et de restauration de l'établissement « Refuge D'Ze la Voye » et ont pour objet de définir les droits et obligations des parties. Les présentes conditions sont soumises aux lois et réglementations françaises, par conséquent elles sont rédigées exclusivement en français. Elles sont accessibles en permanence dans l'établissement et sur son site internet.

Lors du processus de réservation, l'acheteur confirmera son acceptation aux présentes Conditions Générales de Vente signifiant ainsi qu'il en aura intégralement pris connaissance et qu'il les accepte sans réserve.

### Article 1 : champ d'application.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tout achat de services conclu entre la SAS EL'VEYRAT – Refuge D'Ze la Voye et ses clients, qu'ils soient des personnes physiques ou morales.

### Article 2 : définitions des parties.

Le vendeur ou l'exploitant est la SAS EL'VEYRAT – Refuge D'Ze la Voye – SIRET 818 436 347 00012 – APE 5520Z – TVA INTRA FR45 818 436 347 dont le siège social est établi au 1039 route du col de la Croix Fry – 74230 MANIGOD.

L'acheteur ou le client, est défini comme toute personne physique ou morale qui acquiert ou utilise les services proposés par la SAS EL'VEYRAT – Refuge D'Ze la Voye.

### Article 3 : durée et validité.

Les Conditions Générales de Vente applicables sont celles en vigueur au jour de la validation de la réservation par l'acheteur. Dans le cas où l'une des clauses des présentes conditions se trouvait annulée, les autres clauses n'en seraient pas pour autant annulées elles aussi. En cas de contradiction entre les dispositions figurant au devis accepté par le client et celles figurant aux présentes CGV, les dispositions au devis prévalent.

La SAS EL'VEYRAT – Refuge D'Ze la Voye se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis ses Conditions Générales de Vente, modifications étant alors applicables à toute commande postérieure à ces changements.

L'acceptation et le respect de ces Conditions de Vente sont réputés acquis dès le versement de l'acompte.

### Article 4 : réservation.

Le client doit confirmer par écrit (mail ou courrier) sa demande de réservation avant la date d'option en indiquant qu'il a lu et accepte les présentes Conditions Générales de Vente. Cette confirmation doit obligatoirement être accompagnée du paiement de l'acompte qui constitue une condition substantielle et déterminante de la réservation.

A défaut du versement de l'acompte dans le délai, le vendeur ne garantit pas la disponibilité des espaces/chambres réservés.

### Article 5 : prix.

Les prix affichés sont exprimés en euros et s'entendent toutes taxes comprises (TTC) selon le taux applicable en vigueur sur le territoire français.

Le prix par chambre comprend l'hébergement, qu'elle soit occupée par 1 ou 2 personnes, les linges de lit et de toilette ainsi que le libre accès à l'espace bien-être (piscine intérieure chauffée et sauna).

Le dîner est un menu unique, entrée, plat, dessert hors boissons, servi à 19h30.

Le petit déjeuner est un buffet salé/sucré servi de 7h à 9h.

Les taxes de séjour (3€ par nuit et par personne majeure) ne sont jamais incluses dans les prix affichés et feront toujours l'objet de leur règlement par le client lors de sa venue.

Article 6 : mise à disposition.

Les chambres sont disponibles à partir de 16h et doivent être libérées avant 10h. En cas d'arrivée tardive après 19h, merci de nous prévenir.

Article 7 : attribution.

Il nous est impossible de garantir une attribution de chambre de manière absolue. Si le nombre de participants s'avérait inférieur au nombre prévu sur le devis, le client pourrait se voir attribuer un autre espace que celui prévu initialement, pour des raisons inhérentes à la gestion de l'établissement.

Article 8 : paiement.

La réservation est effective à règlement et encaissement d'un acompte d'une valeur de 30% du prix du séjour, déductible du total dû. Le solde est payable à 30 jours du début du séjour pour les groupes et 15 jours pour les individuels. Pour toute réservation effectuée moins de 30 jours avant le début du séjour pour les groupes et 15 jours pour les individuels, 100% de la réservation est due et non remboursable.

Article 9 : annulation.

La facturation étant faite sur la base des prestations commandées pour la totalité du séjour, le client est invité à prêter la plus grande attention aux conditions d'annulation ci-après.

A titre préventif, il est vivement conseillé au client de souscrire par lui-même une assurance annulation.

9.1. Annulation par le client, de tout ou partie de la réservation initiale, doit être adressée par écrit. En cas d'annulation :

- plus de 30 jours avant l'arrivée prévue, remboursement de l'acompte sur demande écrite
- de 30 à 16 jours avant l'arrivée prévue, l'acompte est conservé
- moins de 15 jours avant l'arrivée, la totalité du séjour est facturée et due.

Dans l'hypothèse où l'indemnité due serait supérieure à l'acompte versé, la différence devra être réglée et pourra être prélevée sur le compte bancaire à l'aide des coordonnées bancaires fournies lors de la réservation, ce que le client déclare accepter.

9.2. Annulation par l'exploitant : le Refuge D'Ze la Voye se réserve le droit d'annuler ou modifier le séjour en cas d'événements indépendants de sa volonté tels qu'intempéries. Dans ce cas, votre réservation pourra être reportée sur la saison en cours soit au plus tard le 19/04/2022.

9.3. Annulation liée à la Covid19 : maintenant que la Covid19 a été déclaré pandémie mondiale par l'Organisation Mondiale de la Santé, ses conséquences ne sont plus imprévues ni inattendues et ne peuvent abroger les conditions d'annulation de l'Article 9.

EXCEPTION : si et seulement si de nouvelles mesures gouvernementales restrictives sont prises à posteriori de la date de réservation, toute réservation sera annulée et remboursée.

Article 10 : modification.

Toute demande de modification des prestations par rapport au devis doit être adressée par écrit à l'établissement. Faute d'acceptation écrite du vendeur, le contrat est réputé perdurer selon les termes et conditions déterminés aux Conditions Générales de Vente.

A titre préventif, il est vivement conseillé au client de souscrire par lui-même une assurance annulation.

10.1. Nombre de participants : la réduction du nombre de participants est considérée comme une annulation partielle de la réservation donnant lieu à l'application de l'Article 9 ci-dessus qu'il s'agisse d'hébergement ou de restauration.

Si le nombre de participants s'avérait supérieur au nombre indiqué sur le devis, la mise à disposition des chambres ne sera validée qu'après confirmation des disponibilités et réception du complément d'acompte correspondant au différentiel de réservation.

10.2. Durée du séjour : l'acompte n'est déductible qu'en fin de séjour à condition que celui-ci soit respecté intégralement. Pour toute réservation écourtée, des frais équivalents à ceux de la durée réservée restante doit être réglé dans sa totalité.

Article 11 : responsabilité.

L'établissement ne pourra être tenu responsable de vols dans le refuge, dans le local à ski et aux abords du refuge (non clos et non gardés).

Article 12 : sécurité.

Les clients du refuge sont tenus de se conformer aux règles de sécurité affichées. En cas d'incident majeur et conformément aux consignes, les résidents doivent prévenir le responsable de l'établissement et les services de secours et leur faciliter l'accès à l'intérieur du bâtiment. A cet égard, les accès aux locaux du refuge et notamment les issues de secours, doivent toujours être dégagées pour permettre le libre passage des secours.

Conformément à l'article 6 du décret n°95-949 du 25/08/1995, relatif à la prévention des risques résultant de l'usage de lits superposés, le couchage en hauteur ne convient pas à des enfants de moins de 6 ans.

Article 13 : hygiène.

Conformément à la législation en vigueur, le Refuge D'Ze la Voye est un établissement non-fumeur. Il y est absolument interdit de fumer dans tout le refuge, chambres et balcons compris.

Il est interdit de manger et boire dans les chambres, ainsi que dans l'espace bien-être notamment aux abords de la piscine et du sauna. Le client ne pourra apporter de l'extérieur ni boisson ni aucune denrée alimentaire.

Le client s'engage à faire respecter par les participants et leurs invités l'ensemble des consignes et règlements de l'établissement. Le client veillera également à ce que les participants ne perturbent pas l'exploitation de l'établissement ni ne portent atteinte à la sécurité du bâtiment et des personnes qui s'y trouvent.

A son arrivée, le client trouve un logement propre et équipé. Il est tenu de le maintenir en bon état de propreté pendant la durée de son séjour.

Article 14 : animaux.

Pour le confort de tous les hôtes, les animaux ne sont pas admis à l'intérieur du refuge.

Article 15 : utilisation des lieux.

Le respect d'un certain art de vivre est demandé à tous pour garantir la quiétude du lieu et le confort de chacun. Les enfants évoluant au sein du Refuge D'Ze la Voye, ainsi que dans et autour de la piscine et de l'espace détente en général, sont sous l'unique responsabilité de leurs parents.

Tout matériel, skis, chaussures, bâtons, raquettes, crampons, piolet, etc ; doit rester dans l'espace prévu à cet effet et ne peut être stocké dans les chambres ou le hall d'entrée.

La piscine et le sauna sont accessibles aux occupants du refuge de 10h à 18h30 (codes d'accès disponibles auprès du gardien).